

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Scolaire ESSA Inc.	Numéro de permis 2009908	Date d'inspection Le 02 juin 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire ESSA Inc.		Numéro de téléphone (506) 344-3064	
Adresse 65 rue De L'École Lamèque NB E8T 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle.

Discussion avec l'administratrice concernant le mémo envoyé Pour la trousse de premier soin et le RCR, sur la planification des activités ainsi que sur l'incorporation de la halte. De plus, une discussion fut apportée aux éducatrices et a l'administratrice concernant le 10 hrs de développement professionnel devant être complété avant l'expiration du permis soit le 30 septembre 2024. Présentement, les 3 éducatrices n'ont pas complété leurs heures de développement professionnel à ce jour. Un suivi sera fait auprès des éducatrices en septembre 2024.

Observation: Lors de mon inspection, j'ai pu observer les jeux libres, collation et les jeux extérieurs.

original signé par  
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 juin 2024

Date

original signé par  
Macha Lanteigne Ward

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 juin 2024

Date